

Orléans, le 14 août 2020

Réponse de Michel CHASSIER au sujet des Régionales 2021

En réponse aux insinuations malveillantes contenues dans l'article publié le 14 août (édition de la Nouvelle République du Loir-et-Cher), je tiens à apporter les précisions suivantes :

- 1) En 2015, Philippe Loiseau avait été désigné comme tête de liste en raison de sa notoriété (tête de liste régionale en 2010, député français au parlement européen en 2014). Il a préféré me laisser la présidence du groupe, comme il l'avait fait en septembre 2014, en raison de son agenda européen. Il ne s'est pas non plus rapproché de Nicolas Dupont Aignan, il avait seulement souhaité un accord, qui n'a pas eu lieu puisque NDA a préféré faire cavalier seul.
- 2) Président de groupe de septembre 2014 jusqu'au terme du 1^{er} mandat en décembre 2015, puis depuis février 2016, cela fait 6 ans que j'exerce la fonction, il ne s'agit en aucun cas de « gérer les affaires courantes », mais au contraire d'animer un groupe qui a fait preuve de sa compétence, de sa crédibilité et de sa combativité, avec plus de 300 interventions en session plénière, des dizaines d'amendements et de vœux, une présence assidue dans les assemblées, dans les commissions et les représentations.
- 3) Notre tête de liste régionale sera annoncée, comme partout en France, au mois de septembre, mais le dispositif qui est en train de se mettre en place annonce une campagne plus dynamique que jamais. Dans une tribune du 24 juillet communiquée à la presse et publiée sur le site du groupe, nous annonçons clairement notre intention d'arriver en tête au premier tour, ce qui paraît logique face à la division de nos adversaires.
- 4) En ce qui concerne Mathilde Paris, elle n'a pas été « éjectée » de la commission d'investissement, encore moins « manu militari », elle avait déjà fait part de ses difficultés à y siéger régulièrement en raison de contraintes professionnelles et familiales (c'est cela la « société civile » !) et c'est pour cette raison qu'elle a été remplacée comme d'autres membres, cette histoire de « purge » est un pur fantasme, relayé en plein mois d'août par quelques médias nationaux hostiles.
Pour info, la CNI aura à désigner en très peu de temps 1758 candidats aux régionales et 4408 aux départementales, ce qui va exiger beaucoup de disponibilité, c'est ce qui explique l'ajustement qui a été effectué.